

**BULLETIN D'INSCRIPTION AUX ATELIERS ET FORMATIONS
DE L'INSTITUT NVB**

Vous pouvez envoyer votre inscription par poste ou email.
Vous recevrez par courrier une confirmation de votre inscription.

*Nous vous remercions de payer la somme dûe (voir conditions générales) sur le compte postal
12-404037-0, au nom de l'Institut NVB - Nicolas von Burg, CH-1228 Plan-les-Ouates.*

Date limite pour toute inscription : 18 jours avant la date de l'atelier ou de la formation.

Institut NVB, Nicolas von Burg
Route du Vélodrome 68, CH – 1228 Plan-les-Ouates

info@institutnvb.ch - www.nvbcoaching.ch

JE M'INSCRIS A L'ATELIER OU A LA FORMATION SUIVANTE

Nom de l'atelier ou de la formation : _____

Dates : _____ Tarif : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Société (si adresse professionnelle) : _____

Rue : _____

NPA / Ville : _____ Pays : _____

Tél. mobile : _____ Tél. Prof. : _____

Email : _____

Profession : _____ Date de naissance : _____

Avez-vous suivi une formation en PNL, coaching ou hypnose, si oui laquelle ou lesquelles ?

Date et signature : _____

**A RENVoyer EGALement SIGNE LES CONDITIONS GENEREALES
D'INSCRIPTION QUI SE TROUVENT SUR LA PAGE SUIVANTE. MERCI.**

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION AUX ATELIERS ET FORMATIONS DE L'INSTITUT NVB

1. Les participants inscrits à une formation s'engagent à suivre chaque journée du cursus de formation auquel ils sont inscrits.
2. Toute formation commencée est due en totalité. En cas d'interruption pour cas de force majeure, le participant pourra reprendre sa formation dans un autre cycle sans coût supplémentaire.
3. **Les participants aux formations** sont enregistrés au fur et à mesure de la réception de leur bulletin d'inscription signé, accompagné des arrhes correspondantes (30%), compte postal 12-404037-0, au nom de l'Institut NVB - Nicolas von Burg, CH-1228 Plan-les-Ouates.
4. Le solde de la finance d'inscription doit avoir été payé en intégralité au début de l'atelier ou de la formation.
5. Dans les 15 jours suivants votre inscription, vous recevrez une confirmation écrite par courrier.
6. En cas d'annulation, il est nécessaire de nous en informer par écrit. Un forfait de CHF 80.- pour les frais administratifs sera conservé, le reste sera remboursé.
7. Si l'annulation intervient 15 jours ou moins avant le début de l'atelier ou de la formation, 30% du coût total en plus des frais administratifs restera acquis à l'Institut NVB.
8. Aucune somme ne sera remboursée au candidat qui ne participe pas à la formation sans avoir préalablement annulé son inscription par écrit.
9. **Les participants aux ateliers** sont enregistrés au fur et à mesure de la réception de leur bulletin d'inscription signé, accompagné de la totalité de la finance d'inscription payée, compte postal 12-404037-0, au nom de l'Institut NVB - Nicolas von Burg, CH-1228 Plan-les-Ouates.
10. Pour des raisons pédagogiques, si le nombre de participants à un atelier ou à une formation est insuffisant, l'Institut NVB se réserve le droit d'annuler l'atelier ou la formation 2 semaines avant la date prévue. Dans ce cas, les sommes versées seront remboursées intégralement.
11. L'Institut NVB se réserve le droit, en cas de nécessité absolue, de modifier le programme ainsi que les animateurs annoncés.
12. Chaque participant est seul responsable de l'utilisation éthique des méthodologies et techniques enseignées ainsi que de ses propres comportements. Les formateurs de l'Institut NVB se réservent le droit de renvoyer sans préavis un participant qui ne respecterait pas l'intégrité des autres participants. L'Institut NVB lui remboursera uniquement les journées entières de formations non consommées.

Par ma signature, je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et de participation aux ateliers et formations de l'Institut NVB et les accepte dans leur intégralité.

Date et signature : _____